



Nom:	Prénom:	
Lieu scolaire:	Année scolaire:	
Type de classe:	Programme de la	° année scolaire
Section:		° année effective

Décision d'orientation (intermédiaire)

Degré secondaire I

Sur la base des motifs exposés ci-dessous :

Exposé des motifs:

La direction de l'école prend la décision suivante :

- Passage au niveau supérieur en français, allemand ou mathématiques
- Passage vers la section à exigences plus élevées
- Affectation à une classe spéciale
- Retour dans une classe régulière
- Autre décision:
- Rapport complémentaire ci-joint

Les décisions d'orientation individuelles peuvent être prises à tout moment pour un élève en particulier.

Date:	La direction:
Date:	Les parents / le représentant légal:

Voies de droit

La décision d'orientation intermédiaire peut faire l'objet d'un recours écrit et motivé auprès de l'inspection scolaire compétente dans les 30 jours qui suivent sa notification.

Fondement juridique:

Ordonnance de direction concernant l'évaluation et les décisions d'orientation à l'école obligatoire du 6 mars 2018 (ODED; RSB 432.213.11)